

I. DECLARATION N°**PERSONNE FORMEE N°**

Nom: Adresse: Tél:

2. CONSOMMATEUR FINAL (à défaut, identification de la personne qui se charge de la livraison du gibier à un consommateur final).
Ce cadre ne doit être complété que si le gibier est un sanglier destiné directement à un consommateur final.

Nom: Adresse: Tél:

Avis au consommateur : une recherche concernant **ce sanglier** est en cours. Le résultat vous sera communiqué. Il peut être dangereux de consommer ce gibier avant d'avoir reçu cette information.

3. GIBIER EXAMINE Lieu (commune), date et heure de la mise à mort:

Espèce	Nombre	Numéros de bracelets des animaux
Cerf
Chevreuil
Sanglier
Daim	Mouflon
Lièvre	Lapin
Faisan Commun	Pigeon ramier
Perdrix grise	Autre:
		Bernache du Canada
		Canard colvert
		Autre:

SPECIMEN

<p>4. JE DÉCLARE ce qui est repris au verso sub 4 et considère en conséquence que le gibier peut être cédé directement à un consommateur final ou à un établissement de traitement du gibier agréé. Je biffe / Je ne biffe pas* le texte d. sub 4 au verso.</p> <p>Date et signature:</p> <p><small>* Biffer la mention inutile</small></p>	<p>5. JE DÉCLARE ne pas pouvoir signer la déclaration conformément au point 4, suite à une (aux) observation(s) suivante(s):</p> <p><input type="checkbox"/> a <input type="checkbox"/> b <input type="checkbox"/> c <input type="checkbox"/> d (voir verso sub 5)</p> <p>et considère en conséquence que le gibier ne peut pas être cédé directement à un consommateur final mais uniquement à un établissement de traitement du gibier agréé. Je biffe / Je ne biffe pas* le texte d. sub 5 au verso.</p> <p>Date et signature:</p> <p><small>* Biffer la mention inutile</small></p>
--	--

6. COMMENTAIRES:

Détailler la (les) caractéristique(s) anormale(s) observée(s) et si un effet de contamination environnementale est soupçonné, en préciser la nature.

.....

.....

.....

4. JE DÉCLARE QUE:

- a** aucun effet de contamination environnementale n'est soupçonné dans la zone de chasse
- b** aucun comportement anormal n'a été constaté avant la mise à mort du gibier
- c** un examen visuel de l'animal entier n'a pas révélé de caractéristiques anormales permettant de suspecter que la viande constitue un risque pour la santé
- d** un examen visuel des viscères n'a pas révélé de caractéristiques anormales permettant de suspecter que la viande constitue un risque pour la santé. (Toujours à biffer dans le cas de petit gibier sauf s'il est éviscéré sur place)

ET CONSIDERE en conséquence que le gibier peut être cédé directement à un consommateur final ou à un établissement de traitement du gibier agréé.

5. JE DÉCLARE ne pas pouvoir signer la déclaration conformément au point 4, suite à une (aux) observation(s) suivante(s):

- a** un effet de contamination environnementale est soupçonné dans la zone de chasse
- b** un comportement anormal a été constaté avant la mise à mort du gibier
- c** un examen visuel de l'animal entier a révélé une (des) caractéristique(s) anormale(s) permettant de suspecter que la viande constitue un risque pour la santé
- d** un examen visuel des viscères a révélé une (des) caractéristique(s) anormale(s) permettant de suspecter que la viande constitue un risque pour la santé. (Toujours à biffer dans le cas de petit gibier sauf s'il est éviscéré sur place)

ET CONSIDERE en conséquence que le gibier ne peut pas être cédé directement à un consommateur final mais uniquement à un établissement de traitement du gibier agréé.

SPECIMEN